

■ **Tradoil SA**, à Genève, achat et vente de produits pétroliers bruts ou raffinés, société dissoute sans liquidation au sens de l'art. 748 CO (FOSC du 24.12.1998, p. 8818). Les créanciers ayant été payés ou ayant reçu des sûretés, la société est radiée.

Journal no 4376 du 24.04.2002  
(00449848 / CH-660.0.024.982-6)